



Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-059

Procédé : **ALEOSOLAR**

Titulaire : Société ALEO SOLAR Deutschland GmbH, Osterstrasse 15, D-26122 Oldenburg

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-059. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "ALEOSOLAR" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques à base de laminés fournis par la société ALEO SOLAR : "S16, S17, S18, S19, S77". Des lattes sont fixées sur les chevrons au pas des modules selon le module choisi. Les modules sont disposés en mode paysage ou portrait en colonne sur les rails. La première rangée d'étriers de fixation est fixée sur la première rangée de lattes, afin d'y encastrier les modules. Les modules sont ensuite emboîtés latéralement sur la première rangée grâce à la géométrie spécifique de leur cadre. Des pièces d'abergement latérales viennent s'emboîter en périphérie des modules. Afin d'assurer la jonction avec la couverture en tuiles ou en ardoise associée, des tôles de faitage et une bande souple en bas de versant viennent compléter les abergements.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur habitation individuelle en association avec couverture en tuiles (hors tuile canal) ou ardoises, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. :

- Pour une charge descendante normale admissible de 1500 Pa pour tous les modules, et une charge descendante normale admissible de 900 Pa pour les modules S16 et S17, 750 Pa pour les modules S18, 800 Pa pour les modules S19 et 950 Pa pour les modules S77.
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km.
- Sur des versants dont la pente minimale est imposée par les DTU pour la couverture en tuile ou en ardoise associée au procédé et est supérieure à 15°.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-059 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu au paragraphe 3.1, est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 22/06/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-059.